

Compte-rendu du conseil de laboratoire  
du jeudi 26 octobre 2023 (En hybride)

Présents : Jérôme Bosche, Claire Delaplace, Gilles Dequen, Cyril Drocourt, Ahmed El Hajjaji, Dominique Groux, Florence Levé, Corinne Lucet-Vasseur, Fabio Morbidi, El Mustapha Mouaddib, Christophe Poix, Abdelhamid Rabhi, Isabelle Wallet.

Ont donné procuration : /

Excusés : Wafa Badreddine, Olivier Pagès.

Ordre du jour :

- CR du conseil du 28 septembre 2023
  - Vote
- Finances (Jérôme)
- HCERES
  - Point d'information
  - Modalités de vote de l'élection du prochain porteur
- Questions diverses
  
- CR du conseil du 28 septembre 2023
  - Vote

Aucune remarque n'étant formulée, le CR est mis au vote. Adopté à l'unanimité.

- Finances (Jérôme Bosche)

Retours suite aux commissions finances de septembre et octobre.

Des demandes récentes ont été formulées :

- Soutenance de thèse de Khelil Sidi Brahim, COVE ;
- Soutenance de thèse de Ahmed Bentaleb, COVE (conditionnée à la publication payante d'un article sur Open Access) ;
- Soutenance d'HDR de Yoann Dieudonné, SDMA ;
- Organisation du repas de fin d'année du MIS ;
- Changement de mobilier du secrétariat.

L'ensemble des dépenses est acté.

Demandes non encore satisfaites :

- Renouvellement de la machine de Thierry Condamines (anticipation renouvellement 2024) : Fabio Morbidi doit évoquer avec lui la possibilité d'imputer cette dépense à son département de rattachement ;
- Achat d'une machine pour Olivier Gérard, recruté en poste LRU pour l'EIJV. Cette demande sera imputée à l'EIJV ;

- Hébergement d'un stagiaire de l'équipe PR. Les échanges conduisent à l'adoption d'un principe général consistant à laisser les équipes décider de la ventilation de cette ligne budgétaire « stage » à leur discrétion soit, gratification ou/et hébergement. La ligne reste toutefois à destination exclusive des stages.
- Achat de licences Grammarly et DeepL. Il est proposé d'acheter pour 1 an une licence par équipe pour tester. Si cela convient la dépense sera à la charge de chaque équipe.

La proposition est acceptée à la majorité (1 abstention et 1 contre).

- HCERES

- Gilles indique que les documents ont déjà été transmis, une première réunion avec l'UPJV a déjà eu lieu. Le 9 novembre aura lieu le 1<sup>er</sup> atelier pour le processus d'autoévaluation auquel participeront Gilles et Jérôme.

La remise du dossier complet aura lieu le 31 mai 2024.

La direction du MIS indique les points suivants :

- Le site web doit être le plus à jour possible et le plus exhaustif possible (permanents, doctorants, post doctorants, projets actuels et passés depuis 2016). Les chefs d'équipe seront sollicités pour les informations sur les futurs projets. De même, les publications doivent être absolument mises à jour sur HAL. La date limite est fixée au 15 décembre 2023. Un point d'étape sera fait avant le repas de fin d'année le mercredi 20 décembre.
- Modalités de vote de l'élection du prochain porteur
  - La direction du MIS indique avoir reçu à cet instant une seule candidature, celle de Jérôme Bosche. La date limite est fixée au vendredi 27 octobre 2023 ;
  - Il est décidé de procéder à un vote à distance à l'aide de la plateforme [balotilo.org](https://balotilo.org). Le vote aura lieu le 7 novembre 2023 (Jérôme Bosche a été élu) ;
  - Les membres permanents de l'Unité votent (EC, BIATSS) ;
  - Le scrutin sera uninominal à plusieurs tours avec une majorité à 50% pour être élu.
- Questions diverses
  - La prochaine JJCMIS aura lieu en 2024. Gilles rencontre Louis et Daniel le lundi 30 octobre ;
  - Nouveau représentant doctorant au Conseil de laboratoire : Gilles a reçu une seule candidature, celle d'Arsème Djeufack Nanfack, Doctorant de 2<sup>ème</sup> année sous la direction de Gilles et Gaël ; Une élection sera à prévoir.
  - Structuration d'un nouvel axe autour de la cybersécurité. Cette action est défendue par Claire Delaplace et Cyril Drocourt. La structuration actuelle du MIS fait état d'une action inter-équipes, SDMA et GOC, intitulée « *sécurisation des échanges dans les systèmes distribués à large échelle* ». Ce nouvel axe constitue une évolution naturelle de cette action inter-équipes. Ainsi, il est souhaité que cette reconnaissance se fasse au même niveau que « e-santé » ou « e-patrimoine », incluant un affichage sur la page web du MIS. Le conseil acte que la prochaine commission web fera une proposition concertée avec les porteurs sur les modalités d'affichage de ce nouvel élément structurant (axe ou action inter-équipes).